



Chantier du nouvel hôpital de Cery : le CHUV demande à l'entreprise de construction

de corriger les défauts de réalisation

La Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité du CHUV a constaté des malfaçons importantes sur le chantier en cours de construction du nouvel hôpital psychiatrique de Cery. Elles portent essentiellement sur la qualité du cloisonnement pour la protection incendie. L'entreprise chargée des travaux HRS Real Estate SA s'est engagée à corriger au plus vite les défauts et de garantir la conformité du bâtiment.

Le futur complexe de 220 lits offrira des conditions d'accueil et de soins adaptées aux connaissances de la psychiatrie moderne. Lancés en juin 2016, les travaux, d'un montant de 93,5 millions de francs, sont répartis en deux étapes afin que les patients puissent continuer à être pris en charge. Les travaux ont été attribués en janvier 2016 à HRS Real Estate SA en tant qu'entreprise totale, conformément à la loi sur les marchés publics.

La Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité du CHUV a relevé des malfaçons, ne permettant pas de garantir la sécurité en cas d'incendie dans l'immeuble. Elle rappelle que la sécurité contre l'incendie répond à des normes précises qui sont d'une importance avérée dans la pratique pour un bâtiment hospitalier psychiatrique. C'est une raison de plus pour ne pas tolérer le moindre écart sur les normes en vigueur.

La Direction du CHUV a rencontré la Direction générale du groupe HRS afin de trouver au plus vite les solutions pour corriger toutes les malfaçons.

D'un commun accord, un plan d'action a été mis en place afin d'assurer la conformité de la réalisation. HRS Real Estate SA s'est engagé à réaliser les travaux demandés, à sa charge, le plus rapidement possible et à fournir les preuves que les défauts ont été corrigés.

